

MAISON DE RETRAITE SAINT LOUIS

16, Rue du Docteur L. Thivrier

03600 COMMENTRY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

A l'assemblée générale de l'Association Maison Saint Louis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Maison Saint Louis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres du conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents présentés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels, comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montluçon,
Le 21 février 2019,

Le commissaire aux comptes,

Cécile MIARD



BILAN ACTIF

 MAISON SAINT LOUIS
 Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	5 083,00	4 238,20	844,80	1 691,97
Autres immobilisations incorporelles	189 671,94	29 730,71	159 941,23	135 656,76
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	7 376 522,59	2 716 808,24	4 659 714,35	4 522 993,04
Installations techniques, matériels	675 881,04	496 091,47	179 789,57	202 082,98
Autres immobilisations corporelles	443 769,97	372 403,15	71 366,82	67 051,67
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Particip. et créances rattach. à des part.	288,62		288,62	278,12
Autres titres immobilisés	165,43		165,43	165,43
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 245,09		1 245,09	1 867,66
TOTAL (I)	8 692 627,68	3 619 271,77	5 073 355,91	4 931 787,63
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (1)				
Créances redevabl. et cptes rattach. (2)				1 525,01
Autres	73 204,49		73 204,49	231 569,39
Valeurs mobilières de placement	2 304 601,00		2 304 601,00	2 064 601,00
Disponibilités	652 399,71		652 399,71	1 111 073,71
Charges constatées d'avance (1)	1 458,16		1 458,16	784,43
TOTAL (III)	3 031 663,36		3 031 663,36	3 409 553,54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 724 291,04	3 619 271,77	8 105 019,27	8 341 341,17

(1) Dont à moins d'un an

74 662,65

233 878,83

(1) Dont à plus d'un an

(2) Dont créances mentionnées à l'Art R314-96 du CASF

BILAN PASSIF

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 952 327,56	5 952 327,56
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et Legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	15 000,00	15 000,00
Réserve de compensation	134 956,19	92 441,10
Excédents affectés à la couverture du BFR		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-139 636,40	-42 235,20
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-13 700,00	-13 700,00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	66 465,73	68 679,50
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	-61 028,72	-57 099,88
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	900 056,73	934 638,06
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Amorts dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	21 088,04	26 218,04
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droit		
TOTAL (I)	6 875 529,13	6 976 269,18
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés	4 480,09	24 480,09
TOTAL (III)	4 480,09	24 480,09
DETTES (4)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	778 011,77	829 092,36
Emprunts et dettes financières divers (3)	585,00	585,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 714,92	207 872,38
Dettes fiscales et sociales	318 007,57	287 540,66
Redevables créditeurs	659,41	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	17 031,38	15 501,50
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 225 010,05	1 340 591,90
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 105 019,27	8 341 341,17

(1) Dont compte 1201 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(1) Dont compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à plus d'un an

(4) Dont à moins d'un an

81,42

726 930,43

498 079,62

778 011,63

587 060,36

COMPTE DE RÉSULTAT

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Prestation de services	37 936,99	38 357,03
Production vendue de travaux		
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarifications	2 820 928,42	2 623 026,54
Subventions d'exploitation et participations	44 615,02	125 225,61
Reprises sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	32 255,05	42 803,16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 935 735,48	2 829 412,34
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	146 229,68	132 926,46
Variation de stocks d'approvisionnements		
Achats non stockés de matières et fournitures	227 980,06	190 477,64
Services extérieurs et autres *	189 260,28	178 411,77
Impôts, taxes et versements assimilés		
sur rémunérations	135 918,37	128 011,63
autres	16 218,37	14 932,69
Charges de personnel		
salaires et traitements	1 445 115,69	1 367 874,41
charges sociales	606 791,38	566 808,83
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	323 506,78	295 159,42
des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations et aux provisions sur actif circulant		
pour risques et charges d'exploitation		
Autres charges	23 365,62	103 000,15
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 114 386,23	2 977 603,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-178 650,75	-148 190,66
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations et des immobilisations financières		
Revenus des VMP, escomptes obtenus, autres produits financiers	65 312,49	74 122,60
Reprises sur provisions, dépréciations		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	65 312,49	74 122,60
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 401,79	6 743,15
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	11 401,79	6 743,15
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	53 910,70	67 379,45

COMPTE DE RÉSULTAT

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion exercice antérieurs		
Sur opérations en capital	38 581,33	28 581,33
Reprises sur provisions		
Reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
Reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif	5 130,00	5 130,00
Reprises sur autres provisions réglementées		
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 000,00	
Transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	63 711,33	33 711,33
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion exercice courant exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif		
Dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		10 000,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		10 000,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	63 711,33	23 711,33
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-81 028,72	-57 099,88
TOTAL DES PRODUITS	3 064 759,30	2 937 246,27
TOTAL DES CHARGES	3 125 788,02	2 994 346,15
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-61 028,72	-57 099,88

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

63 711,33

23 711,33

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 8 105 019,27 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -61 028,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/03/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association oeuvrant dans le secteur médico-social, les comptes ont été établis conformément à l'instruction comptable M22.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	8 à 100 ans
- Matériels et outillages	5 à 20 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et inf.	3 à 10 ans
- Mobilier	5 à 20 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	153 882		40 873	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains		6 858 596		371 331	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agents & aménagts construct.	149 590		5 558	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		718 192		23 078	
		Inst. générales, agents & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 959		13 890	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	418 924		10 955	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			8 165 261		424 813	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		278		11	
	Autres titres immobilisés		165			
	Prêts et autres immobilisations financières		1 868			
TOTAL			2 311		11	
TOTAL GENERAL			8 321 455		465 697	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			194 755	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre		8 553	7 221 374	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			155 148	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		65 390		675 880	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 959		13 890	
		Mat. bureau, inform., mobilier			429 880	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			93 902		8 496 173	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				289	
	Autres titres immobilisés				165	
	Prêts & autres immob. financières		623		1 245	
TOTAL			623		1 699	
TOTAL GENERAL			94 525		8 692 627	

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	16 533	17 436		33 969
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Sur sol propre		2 485 193	240 168	8 553	2 716 808
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		516 109	45 373	65 390	496 091
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		19 959	510	19 959	510
Mat. bureau et informatiq., mob.		351 873	20 020		371 893
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	3 373 134	306 071	93 902	3 585 303
	TOTAL GENERAL	3 389 667	323 507	93 902	3 619 272

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 245		1 245
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	133	133	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	10 342	10 342	
	Divers	41 289	41 289	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	21 440	21 440		
Charges constatées d'avance	1 458	1 458		
TOTAUX		75 908	74 663	1 245
Renvois (1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 458
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 458

PRODUITS À RECEVOIR

Ils correspondent à :

- des remboursements de formation : 17 243.28 euros
- Aide sociale en cours : 4 197.08 euros

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Les résultats LEG et BOUCE 2017 (- 84 085.97 euros) et les incidences congés payés et amortissements (-13 315.20 euros) suite aux passage comptes annuels/compte administratifs ont été affectés en report à nouveau. Les résultats sous contrôle des tiers financeurs comprennent:

- les résultats administratifs 2017 pour 44 561.89 euros (à l'exception de celui du soin affecté directement en réserve de compensation pour 42 515.09 €)
- la reprise des résultats antérieurs intervenue suite aux décisions du Conseil Général (- 46 775.65 euros).

La provision pour renouvellement des immobilisations a été reprise pour 5 130 euros à hauteur des amortissements pratiqués pour les frais d'évaluation et le groupe électrogène.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 952 327,56			5 952 327,56
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	107 441,10	42 515,09		149 956,19
Report à nouveau	-42 235,20		97 401,20	-139 636,40
Dépense refusée par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-13 700,00			-13 700,00
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	68 679,50		2 213,77	66 465,73
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-57 099,88	57 099,88		
Subventions d'investissement non renouvelables	934 638,06		34 581,43	900 056,63
Provisions réglementées	26 218,04		5 130,00	21 088,04
Immobilisations grevées de droit				
TOTAUX	6 976 269,18	99 614,97	139 326,40	6 936 557,75

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS
--

La provision pour fonds dédiés (concernant uniquement la section SOIN) comprend :
- des fonds pour financer les indemnités chômage : 4 480.09 euros

Suite au départ en retraite d'une salariée sur la section SOIN, la provision pour financer des Indemnités de Fin de Carrière a été reprise pour sa totalité à savoir 20 000 euros.

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
 Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	778 012	51 081	196 747	530 184
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	585	585		
Fournisseurs & comptes rattachés	110 715	110 715		
Personnel & comptes rattachés	88 128	88 128		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	221 522	221 522		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques : Autres impôts, tax & assimilés	8 357	8 357		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	17 691	17 691		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 225 010	498 080	196 747	530 184

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	132 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	132 834

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 237 948,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,00 %
Table de mortalité	TV 88/90
Départ volontaire à	65 ans
Population retenue :	CDI
Tx croissance salaire :	1%

Ce montant d'IFC comprend les charges sociales. La convention collective retenue est l' hospitalisation privée à but non lucratif.

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 815	5 702
TOTAL	5 815	5 702

ANNEXE

En Euro

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

- Les produits exceptionnels comprennent :
- la quote-part subvention : 34 581.33 euros
 - la cession des 2 véhicules : 4 000 euros
 - la reprise provision réglementée : 5 130 euros.

ANNEXE

MAISON SAINT LOUIS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

Tableau de passage des Comptes Annuels au Comptes Administratifs

	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
Comptes annuels	-12 423,24	-31 900,05	-16 705,43	-61 028,72
Incidence amts + Reprise provision	3 763,99			3 763,99
Incidence variation congés payés	11 297,00			11 297,00
Incidence résultat Bouce+Leg	-10 500,81			-10 500,81
Comptes administratifs	13 138,56	-31 900,05	-16 705,43	-35 466,92
Affectation des résultats antérieurs	-7 006,84	16 404,52		9 397,68
Comptes Administratifs après affectation	6 131,72	-15 495,53	-16 705,43	-26 069,24

Résultat sous contrôle des autorités de tarification

Les résultats sous contrôle restant au bilan au 31/12/2018 soit 66 465,73 € concernent les années 2014 à 2017 et se ventilent de la manière suivante :

Section	Hébergement	Dépendance	Soins	TOTAL
Résultat 2014 affecté en 2018	3 993,10	14 847,98		18 841,08
Résultat 2015 affecté en 2018	-5 500,00	6 594,00		1 094,00
Résultat 2015 affecté en 2018	-5 500,00			-5 500,00
Résultat 2015 affecté en 2020		21441,11		21 441,11
Résultat 2016 affecté en 2019	-4 467,37	-5 037,46		-9 504,83
Résultat 2016 affecté en 2020	-4 467,00			-4 467,00
Résultat 2017 affecté en 2019	30365,25			30 365,25
Résultat 2017 affecté en 2020		14196,12		14 196,12
TOTAL	14 423,98	52 041,75	0,00	66 465,73